

Appellation Opérateur(trice) mobile régional – Exigences supérieures	No d'emploi ME0150
--	------------------------------

Nature du travail

- **Essentiellement, la raison d'être de l'opérateur(trice) mobile régional consiste à préparer la relève des emplois d'opérateur(trice) poste, mobile et centrale.**

Tâches types

Après avoir complété son programme de formation, l'opérateur(trice) mobile régional remplace un(e) opérateur(trice) poste, mobile ou centrale ou est utilisé pour des surplus de travail.

Exécute les tâches apparaissant à l'un ou l'autre de ces descriptifs d'emplois.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience et apprentissage	Habilités manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	4	3	2	4	3	3	4	4	2	3	3	TOTAL	CLASSE
POINTAGE	40	30	14	48	21	30	48	36	18	24	18	327	13

Appellation Opérateur(trice) mobile régional – Exigences supérieures	No d'emploi ME0150
--	------------------------------

Exigences d'emploi

Avoir complété le Programme des nouveaux exploitants (PNE) ou détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Électromécanique de systèmes automatisés ou en Électricité d'entretien et réussir les tests de qualification ainsi que le Programme des nouveaux exploitants ou détenir un certificat d'études collégiales (CEC) dans l'une des 8 disciplines suivantes : Électrotechnique générale, Instrumentation et contrôle, Électronique, Électronique industrielle, Planification des installations électriques, Technologie physique générale, Automatique et robotique, Mesure et instrumentation physique ou une autre formation reconnue comme équivalente par une institution d'enseignement du réseau du ministère québécois de l'Éducation et réussir les tests de qualification ainsi que le Programme des nouveaux exploitants.

Être en mesure d'exploiter des installations à l'aide de tableaux de commande et/ou d'écrans à multiples couleurs munis de claviers.

Être en mesure de travailler sur les quarts de rotation.

Être en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ 2016-02-01
--	--	--